Beaune Côte & Sud le Journal

N° 12 • Juin 2010

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération
BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

CÔTÉ ENVIRONNEMENT

EAU ET DÉCHETS : LIMITER LES IMPACTS

CÔTÉ FAMILLE

ACCUEILS ET ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

CÔTÉ CULTURE

A L'ECOLE DE L'ART

CÔTÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCOT

EDITO

Chers amis,

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération démontre que l'union fait la force. Transports, tourisme, environnement, eau potable, enfance... dans tous ces domaines, le soutien de la Communauté d'Agglomération permet aux communes d'apporter des services qu'elles ne pourraient rendre seules.

Dans cette continuité, BEAUNE Côte et Sud et la Communauté de Communes du Pays de NUITS-SAINT-GEORGES se sont réunies pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre bassin de vie : transports, logements, entreprises... toutes les infrastructures devront évoluer pour mieux respecter notre cadre de vie.

Dans le domaine de l'environnement, la Communauté d'Agglomération a débuté la mise à disposition de composteurs aux habitants qui souhaitent réduire leur production d'ordures ménagères. Le programme de distribution sera poursuivi sur plusieurs années pour couvrir l'ensemble des communes de notre territoire.

Tout l'été, la Communauté d'Agglomération vous accompagne au quotidien : accueils de loisirs pour les enfants, sentiers de randonnée et vélo-route pour les sportifs, transports urbains pour les voyageurs, etc...

Mais il faut déjà penser à l'année scolaire 2010/2011. Nous vous proposons donc de vous occuper dès maintenant d'inscrire vos enfants aux activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par la Communauté d'Agglomération pour la prochaine rentrée.

Excellentes vacances à toutes et à tous, profitez de la douceur de vivre d'un territoire que le monde entier nous envie !

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté d'Agglomération,
Député de la Côte d'Or, Maire de BEAUNE

CÔTÉ ENVIRONNEMENT

Du concret pour limiter

Réduction et traitement des déchets, valorisation de l'eau : la Communauté d'Agglomération poursuit son engagement pour limiter nos impacts sur l'environnement.
Un objectif partagé avec l'ensemble des acteurs, comme le montre l'implication des viticulteurs.

MIEUX TRAITER LES DÉCHETS POUR MIEUX TRAITER L'ENVIRONNEMENT

OPÉRATION COMPOSTAGE À VIGNOLES ET RUFFEY-LES-BEAUNE

Le 30 mars dernier, la Communauté d'Agglomération a rassemblé plus de 200 habitants de RUFFEY-LES-BEAUNE et VIGNOLES pour une réunion d'information sur le compostage et la distribution gratuite de composteurs en bois.

Le Conseil Municipal d'Enfants de VIGNOLES et RUFFEY-LES-BEAUNE, après avoir effectué les réservations de composteurs, a aussi distribué des bio-seaux et fait signer une charte d'engagement aux personnes intéressées qui acceptent ainsi de participer à la réduction - imposée par le Grenelle de l'Environnement - du volume de déchets à enfouir d'ici à 2012.

DÉCHÈTERIES : UN NOUVEAU RÈGLEMENT

Les déchèteries de MEURSAULT, NOLAY, TRAVOISY et SAVIGNY-LES-BEAUNE ont adopté un règlement commun, disponible sur place ou en mairie.

→ À MEURSAULT, NOLAY et SAVIGNY-LES-BEAUNE, les professionnels sont acceptés sous conditions financières.

→ À TRAVOISY, ils doivent se rendre au quai de transfert situé derrière la déchèterie.

Tous les renseignements auprès du Service Environnement :
03 80 24 55 04

RECYCLAGE ET RÉDUCTION DES DÉCHETS : L'AGGLO PROGRESSE !

En 2009, chaque habitant de l'Agglomération a recyclé :

- **autant** d'emballages et de journaux - magazines
- **plus** de verre et de déchets d'équipements électriques et électroniques
- **moins** d'ordures ménagères

qu'en 2008.

Il y a également eu moins d'erreurs de tri dans le bac jaune !

Mode d'emploi : rappel

Sont interdits en déchèterie :

- les ordures ménagères
- les déchets médicaux
- l'amiante
- les déchets industriels

Infos - Nolay

- La déchèterie sera rénovée au mois de juin. Les travaux de mise aux normes des réseaux d'eau ne gêneront pas les usagers.
- Une borne de collecte des déchets de soin (seringues, aiguilles...) sera installée en juin avenue de la Liberté.

notre impact environnemental

LES VITICULTEURS PARTICIPENT À LA PROTECTION DES RIVIÈRES

Après la Station d'épuration (STEP) des Sept Moulins à MEURSAULT le 11 mars, c'était au tour de la STEP Val du Reuil à CORPEAU d'être inaugurée le 6 mai dernier. Et en juillet viendra le tour de la STEP des Essarts à LADOIX-SERRIGNY.

RAPPEL

Station d'épuration	Communes desservies
STEP des Sept Moulins	MEURSAULT, MONTHELIE et AUXEY-DURESSES
STEP Val du Reuil	CORPEAU, CHASSAGNE-MONTRACHET, PULIGNY-MONTRACHET et SAINT-AUBIN
STEP des Essarts	LADOIX-SERRIGNY, ALOXE-CORTON, CHOREY-LES-BEAUNE, ECHEVRONNE et PERNAND-VERGELESSES

Si la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud, le Conseil Général de Côte d'Or et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ont financé la construction de ces trois stations d'épuration, les viticulteurs des communes concernées ont eux aussi été sollicités en application du principe "pollueur-payeur".

Ils assument donc une partie des frais de fonctionnement au prorata de leur production, en compensation de la hausse d'activité des stations en période de vendanges (triplement du volume à traiter sur quelques jours). Les trois nouvelles STEP, qui seront mises en service de manière définitive pour les prochaines vendanges, traiteront donc spécifiquement les effluents viticoles, évitant leur rejet direct dans les rivières.

La Beaun'eau
ça coule de source !

LA BEAUN'EAU DE BEAUNE

Le 22 mars 2010, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, la Communauté d'Agglomération lançait officiellement "la Beaun'eau", le nom de marque de l'eau du robinet des beaunois.

L'opération "un nom pour l'eau de BEAUNE", avait été lancée en juin 2009 par la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud et la ville de BEAUNE, en partenariat avec Veolia Eau.

Pour mieux comprendre le fonctionnement du service de l'eau, les cinq classes de CM1 et CM2 qui ont participé au concours ont pu visiter l'usine de traitement de l'eau potable de la Bouzaise. Chaque élève a été heureux de repartir avec un sac à dos, un t-shirt et une casquette à l'effigie de la Beaun'eau !

La Beaun'eau en chiffres

- **6 000 m³** d'eau distribuée par jour à **22 916 habitants**
- soit une consommation moyenne de **162 litres** par jour par habitant
- une usine de traitement complet (décarbonatation, filtration sur sable et charbon actif, désinfection UV et au chlore) d'une capacité de production égale à **12 000 m³** par jour
- **199 km** de canalisations pour le transport de l'eau potable

Accueil et activités :

La Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud investit et s'investit en permanence pour l'accueil et les loisirs des petits et tout-petits. Tout au long de l'année, des établissements prennent en charge nos enfants et adolescents, en période scolaire et pendant les vacances. L'année 2010/2011 se prépare maintenant : demandez le programme !

IVRY-EN-MONTAGNE ACCUEILLE LES TOUT-PETITS

Le 29 mars a été inauguré le jardin d'enfants d'IVRY-EN-MONTAGNE.

Cette 6e structure d'accueil collectif du territoire s'installe dans l'ancienne école : une grande salle d'activités, une salle de sommeil et des sanitaires adaptés sont à disposition des douze enfants, ainsi que la grande cour d'école et le jardin clos de murs. L'encadrement est assuré par quatre agents diplômés de la petite enfance.

En septembre 2009, la Communauté d'Agglomération avait mis en place un service de ramassage entre les 5 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (MOLINOT, JOURS-EN-VAUX, SANTOSSE, THURY et IVRY) ; cinq enfants l'utilisent pour se rendre au Jardin d'enfants.

Pour la rentrée de septembre, des places sont encore disponibles au jardin d'enfants pour les 2-4 ans : inscriptions auprès d'Isabelle ARNAUD (03 80 22 35 97).

De gauche à droite : Emmanuel BICHOT (Conseiller Général), Christian POULLEAU (Maire de MOLINOT), Carole GUERLACH (Coordinatrice petite-enfance), Isabelle ARNAUD (Directrice du Jardin d'enfants), Christian BRESSOULALY (Maire d'IVRY-EN-MONTAGNE), Marion ANTOINET (Adjoint d'animation), Florence DESJOURS (Auxiliaire de puériculture), Anne-Maryline ROSSI (Agent technique), Pierre BARBIERY (Vice-président en charge de l'enfance), Alain SUGUENOT (Président de la Communauté d'Agglomération).

PRÉPAREZ LES VACANCES !

19 établissements accueillent les enfants pendant pour les grandes vacances :

En juillet :

- AUBIGNY-LA-RONCE : 03 80 21 80 24
- BEAUNE : 03 80 24 57 85 (guichet unique pour les 4 accueils)
- BLIGNY-LES-BEAUNE : 03 80 26 81 98
- CHAGNY : 03 85 87 66 01 (guichet unique pour les 3 accueils)
- CHAUDENAY : 03 85 87 21 21 (jusqu'au 14 juillet)
- LADOIX-SERRIGNY : 03 80 26 41 74
- MELOISEY : 03 80 26 00 88
- MEURSAULT : 03 80 21 22 62
- MONTAGNY-LES-BEAUNE : 03 80 22 71 77
- PARIS L'HOPITAL : 03 85 91 15 14
- SAINTE-MARIE-LA BLANCHE : 03 80 26 60 73
- SAVIGNY-LES-BEAUNE : 03 80 21 51 21
- VIGNOLES : 03 80 22 22 70

En août :

les accueils d'AUBIGNY-LA-RONCE, BEAUNE, CHAGNY, MEURSAULT, SAVIGNY et VIGNOLES resteront ouverts de 2 à 4 semaines suivant les lieux.

Vous avez besoin de confier votre enfant quelques heures par semaine ?

- 3 haltes-garderies sont à votre service à BEAUNE et CHAGNY
- pour les enfants de 3 mois à 3 ans
- à la demi-journée ou en journée continue avec repas

Inscription préalable obligatoire et réservation :

- Multi-accueil La Cabotte (BEAUNE) : 03 80 26 27 31
- Multi-accueil des Blanches Fleurs (BEAUNE) : 03 80 24 58 35
- Halte-garderie L'Ile aux Enfants (CHAGNY) : 03 85 87 66 06

cap sur la jeunesse

SPORT : LES IDÉES FUSENT !

ID VACANCES : DEUX SPORTS DIFFÉRENTS CHAQUE APRÈS-MIDI.

Pendant les vacances de printemps, la Communauté d'Agglomération a organisé des stages de découverte d'activités sportives à BEAUNE, MEURSAULT et NOLAY. Devant son succès (40 enfants de 8 à 13 ans ont participé), l'opération sera renouvelée en juillet 2010.

Renseignez-vous dès maintenant auprès des guichets uniques (voir ci-contre) et de vos mairies.

ENCORE PLUS DE SPORTS AVEC LES ID SPORTIVES

ID Sportives est une école de découverte et d'initiation sportive mise en place par la Communauté d'Agglomération dans les structures sportives du territoire.

Athlétisme, escalade, tennis, jeux de ballons, golf, tir à l'arc, roller, cirque, badminton, escrime : en 2009/2010, ID Sportives a permis à 270 enfants de 5 à 11 ans encadrés par des éducateurs sportifs diplômés de découvrir de nombreuses activités en toute sécurité.

Où, quand, comment ?

Ouverture les mercredis matins en période scolaire.

Les enfants découvrent 4 à 5 activités par cycle de 6 à 9 séances, de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 12h.

Inscriptions dès le 19 juillet aux guichets uniques (voir ci-contre)

VACANCES : la vie de château

Depuis 2009, le Château d'Evelle accueille tous les 5-12 ans de la Communauté d'Agglomération :

- *du 5 juillet au 27 août.*
- *de 7h30 à 18h30 sur place (un service de bus est assuré depuis BEAUNE)*

Inscriptions au guichet unique de BEAUNE (voir ci-contre) à partir du 25 mai.

LES COLLÉGIENS BEAUNOIS SE DÉFOULENT À MEURSAULT

Dans le cadre scolaire aussi, la Communauté d'Agglomération investit sur l'activité des jeunes. Depuis février 2010, elle prête le complexe sportif Saint-Nicolas de MEURSAULT aux 700 élèves du Collège Jules FERRY pour leurs cours d'éducation physique et sportive.

Une évolution qui satisfait pleinement les professeurs d'EPS : *"Nous profitons du trajet de 10 minutes [par le bus du Conseil Général, ndlr] pour donner les instructions pour la séance. Celle-ci dure plus longtemps que lorsque nous devions nous rendre à pied au Complexe Michel BON à BEAUNE !"*

Et bientôt, un système de rangement pour le matériel sera mis sur place à la disposition des collégiens.

N'OUBLIONS PAS LA RENTRÉE...

N'attendez pas la dernière minute pour inscrire vos enfants auprès des restaurants d'enfants et des accueils périscolaires !

Renseignez-vous avant la fin de l'année scolaire pour connaître les modalités d'inscription.

Dans certaines structures, un document pour la réinscription vous sera fourni.

CONTACTS :

Guichet Unique d'inscription

Secteur BEAUNE

- **Annexe Lorraine - 1 boulevard FOCH**
  03 80 24 57 85 ou **03 80 24 57 87**
- **Centre Social des Blanches Fleurs**
  65 route de SAVIGNY
  03 80 24 58 10
- **Centre Social Bretonnière - rue des Vignes**
  03 80 24 58 00
- **Centre Social Saint-Jacques**
  13 rue Gaston ROUPNEL
  03 80 24 55 90

Secteur CHAGNY

- **Centre Elizabeth BUSSY - 4 rue de BEAUNE**
  03 85 87 66 01

Autres communes

- **Renseignements en mairie**
  Numéro de téléphones et horaires sur **www.beaunecoteetsud.com**

A l'école de l'art

L'école des beaux-arts ouvre ses portes à tous :

***En période scolaire** : cours d'arts plastiques à BEAUNE et CHAGNY et cours de terre-modelage à BEAUNE pour les adultes et les enfants dès 5 ans*

***Pendant les vacances** de février et de printemps et en juillet : mini-stages en arts plastiques, terre-modelage ou photographie pour les 6-8 ans et les 9-13 ans*

Inscriptions 2010/2011 à l'école des beaux-arts : où, quand, comment ?

Tarifs (par trimestre) :

33 € pour les enfants résidant sur le territoire de l'Agglomération

47 € pour les enfants résidant à l'extérieur.

Inscriptions dès le 1er septembre 2010 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 au secrétariat de l'école, Porte Marie de Bourgogne, 6 bd Perpreuil à BEAUNE ou le vendredi 17 septembre 2010 de 14 h 30 à 17 h à l'Espace Claude Forêt, Place du théâtre à CHAGNY.

Début des cours le 21 septembre 2010.

Tous les renseignements au 03 80 24 56 96 ou ecolebeauxarts@beaune-cote-et-sud.fr ou www.beaunart.com

Inscriptions 2010/2011 au Conservatoire de musique et de danse

- Dossiers de réinscription transmis aux familles en juin
- Inscription des nouveaux élèves à partir du 6 septembre au secrétariat du Conservatoire

Tous les renseignements au 03 80 24 56 94 ou conservatoire@beaune-cote-et-sud.fr

CÔTÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cohérence territoriale : s'unir pour mieux se développer

La Communauté d'Agglomération s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Pays de NUITS-SAINT-GEORGES pour travailler à la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Une réflexion commune qui doit permettre de définir les grandes orientations des territoires, de manière pertinente et... cohérente.

Que laisserons-nous aux générations futures ?

Voilà résumé l'enjeu du SCOT. La Communauté d'Agglomération a compris qu'en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de transports ou de développement économique, travailler à l'échelle communale ne suffit pas. C'est à une échelle plus vaste, celle du bassin de vie, qu'il faut raisonner. La Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud et la Communauté de Communes du Pays de NUITS-SAINT-GEORGES ont donc décidé d'unir leurs forces.

Les études ont débuté au mois de juin et dureront 3 ans. La partie logement fait l'objet d'une étude spéciale qui durera un an et prendra la forme d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

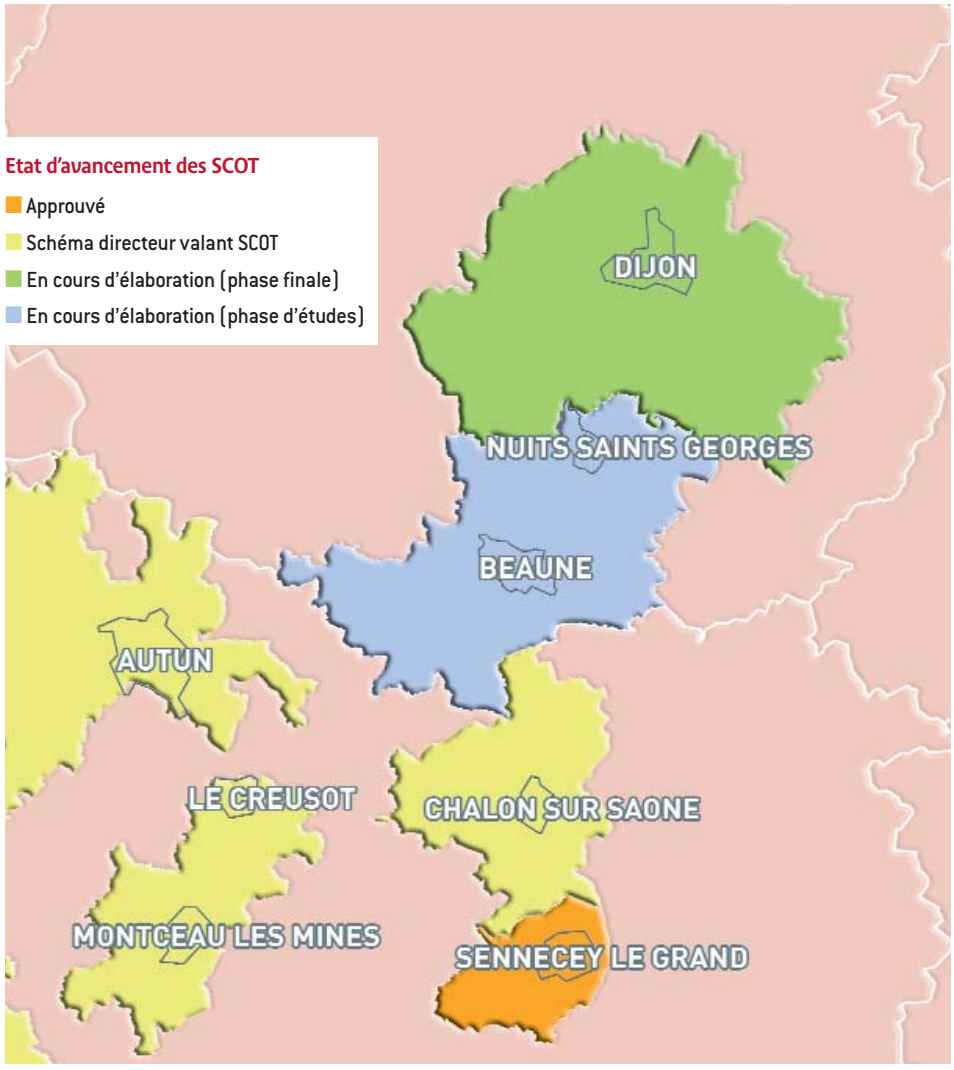

Le SCOT : késako ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale a pour but de fixer pour 10 ans les règles du jeu dans les domaines :

- **de l'urbanisme** (Où peut on construire ? Quels types de bâtiments ?)
- **du logement** (A-t-on besoin de maisons ou d'appartements ? Faut-il construire plus de logements pour les personnes âgées, handicapées ?)
- **de l'environnement** (Quels espaces à préserver ? Où proposer des modes de transports différents ?)
- **du transport** (Comment organiser les déplacements sur l'ensemble du territoire ? Comment favoriser le transport collectif ?)
- **de l'activité économique** (Où implanter des entreprises ? Quels types d'activités économiques à développer ? Comment les relier au système de transport collectif ?)

Budget 2010 :

Priorité à l'enfance et à l'environnement

Le 22 mars dernier, le Conseil de Communauté approuvait son budget prévisionnel pour l'année 2010, dont le montant total consolidé s'établit à 102 989 705,93 €.

Au programme des investissements prévus cette année : des travaux d'assainissement (photo : AUBIGNY-LA-RONCE) et de mise aux normes pour l'eau potable sur tout le territoire, l'installation des zones d'activités et de nombreux projets en faveur des enfants et du tourisme.

DES CHIFFRES...

RECETTES

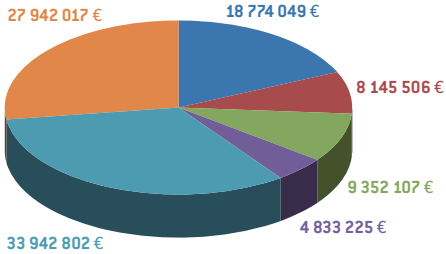

- Recettes fiscales des usagers (TEOM et taxe de séjour) et des entreprises (18%)
- Recettes non fiscales : frais d'inscriptions (crèches, accueils de loisirs, conservatoire, école des beaux-arts), tickets de bus et redevance assainissement (8%)
- Dotations et subventions de fonctionnement (9%)
- Subventions d'investissement versées par l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, la CAF et l'Agence de l'Eau (5%)
- Emprunt prévisionnel (33%)
- Autres recettes (27%)

DÉPENSES

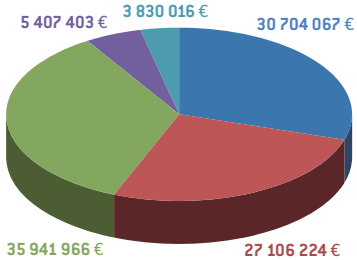

- Assainissement et eau potable (30%)
- Zones d'activités (26%)
- Grands projets structurants : tourisme, enfance, petite-enfance, équipements sportifs et culturels (35%)
- Collecte des déchets et collecte sélective (5%)
- Transports (4%)

ET DES PROJETS...

ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR 2010 :

- le début des travaux d'aménagement des plans d'eau de MONTAGNY-LES-BEAUNE, TAILLY et MERCEUIL
- l'installation d'arroseurs automatiques (plus économes en eau qu'un arrosage manuel) pour les complexes sportifs de MEURSAULT et NOLAY et la réfection des douches au Forum des Sports de BEAUNE
- des travaux dans les restaurants d'enfants et accueils péri et extrascolaires à BEAUNE, MONTAGNY-LES-BEAUNE et BLIGNY-LES-BEAUNE
- l'achat de nouveaux mobiliers et matériels pour les crèches et les Relais Assistantes Maternelles
- le raccordement de la commune de VOLNAY à la Station d'épuration MONGE, les travaux d'assainissement à BOUZE-LES-BEAUNE, CHAGNY, CORCELLES-LES-ARTS, EBATY, MELOISEY et SAINT-ROMAIN
- le remplacement des branchements en plomb à BEAUNE, MEURSAULT, POMMARD, SANTENAY et SAINT-AUBIN
- la mise en place d'un traitement de l'eau potable à CORMOT-LE-GRAND et NOLAY.

Beaune Côte & Sud
Communauté d'Agglomération
Beaune • Chagny • Nolay

14, rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80 - **www.beaunecoteetsud.com**

Beaune Côte et Sud "le journal"
JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

Directeur de la Publication : **Jean-Pierre REBOURGEON**
Directeur de la Rédaction : **Gilles ATTARD**
Conception rédaction : **J'articule**
Conception graphique, réalisation et impression : **l'Exprimeur**
Imprimé à 24 000 exemplaires.